

# Reconnaissance des diplômes de formation continue

Interview avec Siggy KOENIG



**Siggy KOENIG**  
Commissaire de Gouvernement  
aux examens  
Administrateur général au Ministère de  
l'Éducation nationale

## Que pensez-vous de la possibilité de faire reconnaître les diplômes de formation continue dans le cadre de diplômes d'Etat existants?

Je pense qu'en matière de reconnaissance de certificats et de diplômes il faut distinguer entre les performances dont le diplôme certifie l'acquisition et les accès qu'il donne à la personne qui vient de l'obtenir. Les performances certifiées par les diplômes de la Chambre des salariés sont élevées et correspondent aux attentes du secteur; j'en veux pour preuve le nombre d'entreprises qui recommandent à leurs employés de suivre l'une ou l'autre formation voire qui en font un élément de carrière. Les diplômes qui donnent accès à des études ultérieures, à l'université, à des emplois publics sont des certificats et des diplômes nationaux. Au Luxembourg, leur nombre est relativement limité, mais ils couvrent une gamme qui s'échelonne du Diplôme d'aptitude professionnelle, le DAP créé par la loi réformant la formation professionnelle que la Chambre des députés vient de voter et qui remplace l'ancien CATP, au diplôme de master délivré par l'Université.

Cette gradation a l'avantage d'être compréhensible et de correspondre pour chacun des diplômes à un niveau de qualification défini pour l'ensemble de l'Union européenne. Des rapprochements ou des comparaisons entre les diplômes délivrés par des organismes qui ne sont pas des écoles ou des instituts de formation publics deviendront plus aisés à partir du moment où les diplômes se déclineront en modules. C'est ce qui est en train de s'opérer notamment pour les diplômes de la formation professionnelle.

## Est-ce que le ministère compte mettre en œuvre un tel système de reconnaissance de formation continue?

Avant de s'engager dans la mise en place d'un système de reconnaissance qui ne peut pas être automatique mais qui de toutes façons doit s'appuyer sur les contenus, il serait plus pragmatique de passer par la voie de la validation des acquis.

Comme une correspondance parfaite entre diplômes délivrés par des organismes divers n'existe pas, on peut néanmoins mesurer dans le cadre de la procédure de validation des acquis dans quelle mesure un diplôme délivré par la Chambre des salariés se rapproche d'un diplôme national. À partir de là, le candidat peut se voir indiquer le ou les modules qui lui restent à faire pour que la commission de validation des acquis lui confère une équivalence avec un diplôme national.

## L'offre de formation continue au Luxembourg est-elle assez complète à votre avis?

Disons qu'elle est appréciable. On trouve ainsi plus de 2.500 formations sur le site [www.lifelonglearning.lu](http://www.lifelonglearning.lu) et avec la législation sur l'accès individuel à la formation, pratiquement l'ensemble des instruments dont on aurait besoin pour faire démarrer dans la société un vaste mouvement de formation tout au long de la vie a été mis en place : formation offerte à des particuliers et des entreprises par l'Etat, par les Chambres professionnelles, par des organismes privés, par les entreprises dans l'intérêt de leur personnel, formations professionnelles et formations dites formations des adultes, congé de formation pour les particuliers, aide aux entreprises, tout y est sauf peut-être le voucher, le bon, que l'Etat donnerait à chaque citoyen pour qu'il suive une formation. Pour l'instant c'est plutôt l'attitude que chacun, chef d'entreprise, chef de service ou agent, adopte par rapport à la formation continue qui est déterminante. On constate que dans certains secteurs d'entreprises (secteur tertiaire, grandes entreprises), dans certaines catégories professionnelles (médecins), chez certains agents qui profitent des opportunités offertes, la formation continue est largement acceptée alors que d'autres restent indifférents voire rétifs.

## Quels sont les défis les plus importants à relever en matière de formation continue dans les années à venir?

Si l'on souhaite que la formation continue devienne un complément naturel de toute vie active deux conditions doivent être remplies :

- la formation continue doit être intégrée dans la communication interne d'une entreprise ou d'un service, c'est à dire que la relation entre celui qui prodigue la formation et celui qui la reçoit ne doit pas être une relation d'enseignant à élève mais une relation entre pairs, si l'on veut collégiale;
- l'individu n'est pas disposé à se former de manière continue s'il ne possède pas un registre d'expériences positives d'apprentissage. On ne le répètera pas suffisamment : s'il en est parmi nos enfants pour qui l'apprentissage est une expérience douloureuse, on ne pourra pas attendre d'eux qu'ils considèrent la formation continue comme un élément naturel de leur vie d'adulte.